



Septembre 2024

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS

Edito

Après un été marqué par une chaleur exceptionnelle et les émotions des Jeux Olympiques à Paris et en Province, nous voilà à l'aube d'une nouvelle rentrée.

Alors que la jeunesse a repris le chemin des études, je souhaite une excellente rentrée à tous nos écoliers, collégiens et lycéens, ainsi qu'au corps enseignant, au personnel qui œuvre journalièrement au bien être de nos chers petits et à notre nouvelle ATSEM, Romane. Que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement pour tous.

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias désinhibés.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire. Plus que jamais la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le clamait Victor Hugo :
« C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté. »

Mais avant de clore cet édito, j'ai ici une pensée empreinte d'émotion et de respect pour celles et ceux qui sont rendus plus vulnérables par la maladie ou l'isolement et ceux malheureusement qui ont rejoint les « Etoïles », laissant derrière eux un grand vide, mais qui resteront présents dans nos pensées et nos mémoires pour l'éternité !

Pour conclure, permettez moi d'ajouter qu'en cette période propice au doute, au découragement, malgré les aléas, les épreuves, continuons à faire preuve d'un optimisme raisonné dans l'Avenir et refusons le renoncement pour laisser place à la Paix, la Bienveillance, la Solidarité !

Votre Maire,
Monique MULARONI

Le conseil municipal du 5 juillet 2024

38

Présents : M. Mularoni, M. Failla, B. Schaeck, J. Bouniol, L. Lacoste, R. Laignel, J. Roux, C. Buisson, F. Tritto
Absents: H. Martin, C. Eybalin (procuration à F. Tritto)

Les Procès verbaux des conseils municipaux du 8 avril et 20 juin 2024 sont approuvés à l'unanimité

L'objet du conseil est la présentation du projet de la ferme du Rieusset :

Rappel : Une réunion de la commission syndicale des deux associations de chasse (Vagnas et Salavas) s'est tenue le 4 juillet en présence des élus de ces communes. Le comité syndical a :

- Voté le budget primitif 2024 (2 400 €)
- Validé la mise à disposition de la secrétaire de la mairie de Salavas
- Acté la réalisation de travaux sur le bien dont il a la gestion
- Acté que la maîtrise d'ouvrage est effectuée par une collectivité (une commission syndicale ne peut pas porter d'investissement)

Le projet de travaux de la future maison de la chasse (achetée en 2023 par les deux communes pour la somme de 15 000 € chacune) est présenté au conseil municipal. Les travaux envisagés sont la transformation des deux granges à l'entrée à gauche en deux salles communicantes d'environ 80m² chacune : la première en salle de réunion et la seconde en salle de découpe et sanitaires, avec assainissement, toiture, fermetures, aménagements intérieur et extérieur (abattage de la haie à l'entrée à droite, déplacement des containers poubelles et création d'un parking).

Le projet, initialement évalué à 178 230 € HT, est passé à 324 783 € HT. La raison de cet écart est que le projet étant porté par une collectivité, les locaux doivent être adaptés aux normes ERP.

- Une élue fait remarquer que 150 000 € pour mettre des portes en 90 cm de large, c'est un peu excessif. L'explication donnée est que, même au niveau de l'électricité, les normes sont différentes et plus chères et qu'il y aura 2 sorties de secours.
- Un élu fait remarquer que la portance du projet aurait pu être pris en charge par Salavas. Il est répondu que les locaux se trouvent sur la commune de Vagnas... Il est objecté que cela n'est pas un problème puisque Salavas en est propriétaire à 50 %.
- Un élu fait remarquer que le fait de porter ce projet retardera ou retirera à notre commune la portance d'autres projets qui concernent davantage de Citoyens. Il est rétorqué que les chasseurs sont presque 100 adhérents. Il est répondu que 324 000 € (pour 100 habitants) multiplié par 6 (pour 600 habitants) correspond largement au montant nécessaire pour construire une salle polyvalente de 250 m² comme envisagé depuis le début de mandat et qu'il va falloir prioriser nos projets, tout au moins les demandes de subventions (DETR) qui sont accordées au compte-gouttes et avec retard d'autant que nous sommes en train de travailler sur la mise aux normes des chemins desservants les habitations et que cela nécessitera aussi des demandes de subventions.
- Il est aussi rappelé par une élue que lors du vote d'achat du local, il avait été assuré qu'une fois le local loué aux chasseurs, ces derniers feraient leur affaire des travaux, qu'ils avaient de quoi les réaliser.
- Un autre élu précise que ce projet oblige la mairie à ouvrir une ligne de crédit et qu'il n'est pas du tout certain que l'on pourra en créer une seconde lors du prochain budget.
- Une élue rappelle qu'il s'agit d'un bail emphytéotique de 90 ans et qu'ensuite ce bâtiment reviendra aux communes. Il est précisé qu'il reviendra plutôt au comité syndical....

Chacun ayant développé ses arguments, le projet est mis aux votes.

Journée récréative pour le club des sans soucis



Le vendredi 14 juin dernier, Brigitte Mathey, entourée des membres du bureau, a organisé une journée récréative à Salavas au camping « L'INTERNATIONAL ». Cette sortie a eu lieu grâce à la générosité du CONSEIL GENERAL DE L'ARDECHE qui a participé financièrement aux activités de cette journée.

L'accueil au restaurant du camping par Madame Clara DOLYMPE, nouvelle propriétaire avec son conjoint, Dylan BOUNIOL, a été fort sympathique. Un apéritif de bienvenue a mis tous les participants à l'aise.

Bien installés autour de tables dressées pour la circonstance, les entrées ont pu être servies. Le choix entre viande ou poisson a été apprécié suivi bien évidemment d'un fabuleux dessert et café. Ne pas omettre que le tout a été bien arrosé par des vins rouge et blanc de notre belle région.

Un après-midi récréatif à souhait dans un lieu agréable, riche en activités propices à la détente.

Merci à Brigitte Mathey, la trésorière, la secrétaire, les membres actifs du club qui ont contribué à la réussite de cette journée. N'oublions pas le CONSEIL GENERAL DE L'ARDECHE.

Reprise du club des sans soucis



Le jeudi 12 septembre, la Présidente Brigitte MATHEY a donné rendez-vous aux membres du club qui le désiraient, au restaurant du CAMPING PARC SAINT SAUVAYRE à Vagnas pour le plaisir d'être ensemble et profiter des dernières belles journées d'été ainsi que saluer **l'ouverture du club pour cette saison 2024/2025.**

Richard et Tam les ont reçu avec leur sympathie naturelle dans ce lieu de vacances où bon nombre de touristes y séjournent à la belle saison.

Mais pour l'heure, ce sont les membres du Club qui ont profité de ce lieu familier pour bons nombres de vagnassiens et autres. Apéritif de bienvenue, entrée, plat, dessert et café servis avec aisance par une serveuse fort aimable et à l'écoute.

Que dire, si ce n'est que ces moments simples sont toujours les bienvenus. Merci aux organisateurs pour ce rendez-vous sympathique.

LE CLUB A OUVERT DEBUT SEPTEMBRE ET VOUS ATTEND TOUS LES MARDIS à partir de 14h à la Maison pour Tous de Vagnas. N'hésitez pas, venez nous rejoindre. De belles sorties vous attendent, ne restez pas tout(e) seul(e) chez vous en hiver.....A TRES BIENTÔT

La bibliothèque municipale vous informe :

A partir du 1^{er} octobre 2024, les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront aux horaires d'hiver soit :

- Le **MERCREDI** (et non plus le mardi) de **15h à 17h** avec mise à disposition de jeux de société.
- Le **VENDREDI** de **15h à 17h**

Nous vous rappelons que l'ancienne cabine téléphonique, rue de l'école, est à votre disposition pour y emprunter ou y déposer des livres ou revues.

Nous acceptons les dons lorsque les ouvrages sont en bon état et qu'ils ont moins de 5 ans.

OCTOBRE ROSE

Octobre Rose est le mois national consacré à la sensibilisation de chaque femme au dépistage du cancer du sein. Au cours de cette campagne coordonnée par l'association Ruban Rose, diverses initiatives sont mises en place par de nombreuses associations à travers toute la France pour encourager ce dépistage.

Cette année, quelques associations de Vagnas ont tenu à participer à l'Octobre Rose en organisant des manifestations tout au long du mois d'octobre. Les bénéfices seront reversés pour la recherche contre le cancer.

Dans ce cadre, le club des sans soucis organise une journée pétanque le **samedi 5 octobre**. Allez vous inscrire auprès du club, le mardi à la maison pour tous.

TRI DES DÉCHETS, vous êtes perdus ?

Vous ne savez plus comment trier les déchets ?

Pas de panique, le SICTOBA met à votre disposition une revue où on vous explique tout très simplement.

Ce livret est à retirer à la mairie de Vagnas.



Sur Internet : toutes les infos sur vagnas-ardeche.com

Délibération 1 - Approbation du projet et de l'estimation financière et acceptation de la maîtrise d'ouvrage par la commune de Vagnas, pour le compte de la commune de Salavas.

Travaux : 255 000 € HT + Frais d'opération 58 300 € HT + mandat 10 983 € HT soit 324 783 HT

Abstention : 0 - Contre : 2 (Schaeck - Laignel) - pour : 8 voix.

Délibération 2 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SDEA. L'ensemble du suivi des travaux sera réalisé par le syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche qui a les compétences d'ingénierie technique, administrative et financière.

- Proposition d'accompagnement des mairies pour le suivi technique et financier du projet par le biais d'une convention de mandat
- Autorisation au Maire de Vagnas pour signature des marchés publics sous réserve que les crédits soient inscrits au budget.

Abstention : 0 - Contre : 2 (Schaeck - Laignel) - pour : 8 voix.

Délibération 3 - Autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour l'opération « maison de la chasse ». Les frais s'y rapportant seront pris en charge par moitié par Salavas.

Abstention : 0 - Contre : 2 (Schaeck - Laignel) - pour : 8 voix.

Délibération 4 - Autorisation de demande de subvention pour les travaux de la « maison de la chasse ».

Organisme	Prévisions	
ETAT DETR	80 000 €	25%
REGION	97 435 €	30%
DEPARTEMENT	50 000 €	15%
Autofinancement	97 348 €	30%
TOTAL	324 783 €	

Abstention : 0 - Contre : 2 (Schaeck - Laignel) - pour : 8 voix.

Assemblée générale du Tennis Club de Vagnas



C'est le vendredi 20 septembre 2024 que le Président du Tennis Club Franck CHABAUD a convié le conseil d'administration pour l'Assemblée générale annuelle au siège de l'association, Club house, route de Labastide à Vagnas. On note également la présence de l'adjointe aux animations conviée par le Président.

Le Président, après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes et les avoir remercié pour leur implication, présente le bilan moral de l'activité du TCV 2023/2024. Ce dernier a été riche en participations puisque la cinquantaine d'adhérents est atteinte. Ces derniers sont de

Vagnas bien sûr, mais aussi de Labastide de Virac, Bessas, Barjac, Salavas et Vallon pont d'arc. Cette année a été marquée par de nombreuses manifestations, tournois sorties et diverses fêtes.

La saison 2024/2025 vient juste de commencer et on compte déjà une quarantaine d'inscriptions, le Président et ses membres se félicitent de ce succès et attendent avec impatience d'autres adhérents. Le résultat du bilan financier est honnête mais devrait pouvoir s'améliorer pour la saison prochaine.

Après avoir entériné les bilans, il est notifié que le mandat de Franck CHABAUD vient à terme de ses trois années selon les statuts. Celui-ci demande à ce que le ou les candidats se déclarent afin d'élire un nouveau président. Tous souhaitent le maintien de l'actuel Président Franck CHABAUD qui accepte non sans remercier de la confiance que tous continuent de lui accorder. Un nouveau venu au conseil d'administration en la personne de Nicolas REQUIER, bienvenu à lui.

OYE...OYE, c'est la rentrée ! 2024-2025

38



En ce lundi 2 septembre 2024, les enfants, parents, enseignants et personnel n'auraient manqué ce jour pour rien au monde.

Madame le Maire, Monique MULARONI ainsi que les membres de la commission « école » (Josiane Bouniol, Louise Lacoste et Florent Tritto), ont accueilli tout ce petit monde, comme il se doit, en saluant les élèves et enseignants. Les espaces scolaires et de jeux brillent de mille feux. Le mérite revient au personnel qui s'y est attelé en amont.

Tous ont pu remarquer la cour qui s'est parée de beaux marquages ainsi que l'aménagement d'un espace couvert en lieu et place de la cuve à gaz. Il permettra aux enfants de bénéficier de jeux supplémentaires à l'abri du soleil ou du temps maussade. Cet ouvrage a été réalisé par les agents communaux sur demande de la commission « école » et nous les en remercions au passage.

Rappelons que le nombre d'élèves venus de Vagnas, La Bastide de Virac et Bessas s'élève à 38 répartis en 2 classes de 19 chacune. Bien qu'en légère baisse depuis l'an dernier, le nombre se maintient tout de même pour assurer les 2 classes de notre petite école.

Classe de Mme TERME : 19 élèves soit : 1 TPS – 5 PS – 5 MS – 2 GS et 6 CP.

Classe de Mme BLED : 19 élèves soit : 3 CE1 – 5 CE2 - 2 CM 1 et 9 CM2

Nous souhaitons bon vent à Madame Stéphanie GELY, notre ATSEM, qui nous quitte suite à la mutation de son conjoint. Un bouquet de fleurs lui a été remis par Mme Le Maire lors de la fête de l'école ainsi qu'une enveloppe offerte par le conseil municipal tenant à la remercier pour ces 20 années passés à veiller sur nos élèves.

Et voici Romane VANFLETEREN, sa remplaçante, qui n'est pas une inconnue puisqu'elle a déjà remplacé l'ATSEM à plusieurs reprises, Romane est diplômée du CAP « petite enfance » et a une expérience des très jeunes enfants. Elle s'apprête à passer le concours d'ATSEM dans les prochains mois : épreuve très difficile puisque il ne s'agit pas d'un examen mais bien d'un concours organisé par l'éducation nationale dont le nombre de postes à pourvoir est limité.

Voilà, il est temps de rejoindre les classes respectives. Les grands élèves de Mme BLED se mettent en rang et intègrent leur classe, le coeur vaillant. Dans la classe de Mme Terme, les parents, autorisés à y accompagner leur chers bambins, ont bien du mal à les « lâcher ». Mais qu'ils se rassurent, vite pris en charge par l'enseignante et Romane, les petites larmes se dissipent très vite.

Belle journée pour tous et souhaitons leurs une excellente année scolaire.



Les murs de notre église ont meilleure allure

38

Jeudi 22 août, dès 8 heures, une petite équipe de bénévoles du district paroissial, accompagnée du prêtre Jean-Luc Gebelin, s'était donné rendez-vous à l'église de Vagnas, pour entreprendre un chantier de nettoyage. En effet, depuis quelques années maintenant la peinture de l'église s'écaille sur toute la surface des murs. Armée de raclettes montées pour la circonstance sur des perches de 6 mètres, l'équipe a réussi à décroûter tous les murs de l'église jusqu'aux vitraux du chœur et pratiquement à hauteur des ogives sur les côtés. Après un grand nettoyage et l'évacuation des gravats à la déchetterie, l'équipe, remerciée par Mme le Maire et ses adjoints, a quitté les lieux à midi.

Pour poursuivre cette opération, l'utilisation d'un échafaudage mobile serait nécessaire, mais pour des raisons d'assurance et de coût, sa mise en œuvre est complexe. Les sols en carreaux-ciment mosaïque de Viviers sont magnifiques, mais très encrassés. Une machine autolaveuse pourrait venir à bout de leur nettoyage et ainsi les mettre en valeur. Le coût journalier de location d'une telle machine est relativement modeste et ce second projet va pouvoir être mis en place assez rapidement.

Au-delà de ces travaux, au combien importants, réalisés par des bénévoles, il sera indispensable de repeindre. Le coût des travaux est estimé à plus de 50 000 € HT. Ne pouvant obtenir de subventions pour ce type de travaux, la municipalité, en collaboration avec la fondation du patrimoine, étudie actuellement la possibilité de mise en place d'une opération de collecte de dons.



Une conférence sur la peste de 1720



L'association des Amis du musée médiéval de Vagnas organisait le samedi 7 septembre dernier une conférence sur le thème de la peste de 1720, de Marseille au Gévaudan.

A cette occasion, la Maison pour tous affichait complet.

Le conférencier Henry Mouysset, historien, a expliqué avec talent et pédagogie tout d'abord ce qu'est cette maladie et comment elle se transmet. Puis comment ce fléau s'est abattu sur la capitale phocéenne, ce que les médecins ont mis en oeuvre

pour essayer de soigner et pour se protéger, comment les autorités ont tenté d'éviter la transmission de la peste dans les autres régions...

De nombreuses questions ont fusé à la fin de son exposé qui a passionné l'auditoire. La soirée s'est achevée autour d'un apéritif convivial.

Notre prochaine conférence n'en sera pas une. Cette fois, le 26 octobre, nous projetterons le film de Michel Raimbault et Michèle Young « VOL NOIR, août 44 en terre d'Ardèche ». L'horaire de la séance n'est pas encore fixé.

Visite de Largentière

Initialement programmée le samedi 18 mai dernier, laquelle faisait suite à la conférence du 12 avril sur les mines du village, cette visite, organisée par les Amis du musée médiéval de Vagnas, aura lieu le **Samedi 12 octobre 2024**.

Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 place des Récollets à Largentière (la place ombragée par des platanes face à la porte fortifiée).

Notre guide, Jean-François CUTTIER, fera découvrir les richesses de cette ville durant environ 1 h 30.

Si la météo est favorable, nous pourrions ensuite nous rendre seuls voir l'église aux trois clochers de Tauriers qui se trouve à 10 minutes de Largentière.

Vide grenier et marché de Noël

« Le vide grenier et le marché de Noël ne seront pas organisés cette année, au grand dam de la Mairie et des associations.

En effet, l'association « **Enfance et Avenir** », organisatrice habituelle de ces événements, n'étant pas en mesure de les mettre en place cette année, ce que nous comprenons, les a tout simplement supprimés sans concertation aucune avec la mairie et les autres associations.

Nous déplorons cette décision radicale loin de l'esprit associatif et sommes désolés pour tous nos concitoyens ». (Louise LACOSTE, Adjointe au Maire)